



PLAN DE
SAUVEGARDE ET
DE MISE EN VALEUR
DU PATRIMOINE

**CENTRE
VILLE DE
NIORT**

**VOTRE PATRIMOINE
A DE LA VALEUR,
PRÉSERVEZ-LE !**



VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DANS LE CENTRE HISTORIQUE DE NIORT

Votre bien possède peut-être un élément architectural ancien remarquable : un dallage, un escalier, des moulures ou encore une cheminée. Faites-les recenser pour les protéger dans le cadre de futurs aménagements ou de travaux de restauration.

Pour vous guider, Niort Agglo a mis en place un Plan de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine (PSMV), avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Nouvelle-Aquitaine.

Le périmètre concerné concentre à lui seul plus de 1 500 bâtiments à l'architecture remarquable et plus de 20 monuments historiques protégés.

Niort rejoint la centaine de villes en France qui possèdent un PSMV - comme Poitiers, Rennes, Bordeaux, Angers, Rochefort et plus proche Parthenay - pour la qualité de vie et l'attrait touristique de son cœur de ville.

Faites recenser votre patrimoine d'ici 2025

Il suffit de donner accès, sur rendez-vous, à votre bien au bureau d'études missionné par Niort Agglo pour l'inventaire des éléments architecturaux intérieurs et extérieurs à protéger.

Quels avantages pour vous ?

À terme, les propriétaires qui souhaitent restaurer et mettre en location leur bien situé dans le périmètre du PSMV pourront bénéficier de 30 % de réduction d'impôt sur 4 ans sous certaines conditions.

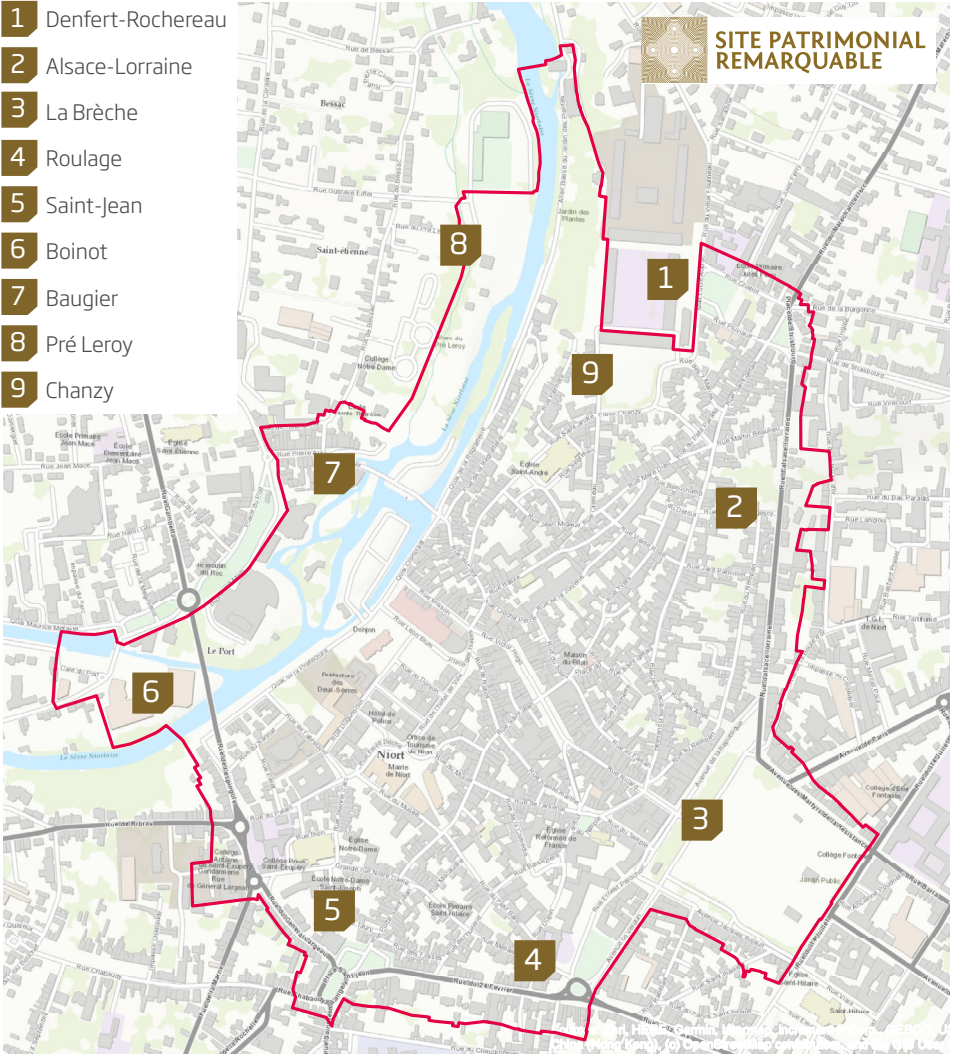
Comment engager ses travaux ?

Pour l'heure, tous les propriétaires du secteur qui souhaitent engager des travaux susceptibles de modifier l'état intérieur ou extérieur d'un bâtiment doivent déposer une demande d'autorisation d'urbanisme en mairie.

Une fois adopté, le PSMV se substituera entièrement au plan local d'urbanisme intercommunal. Son règlement précisera les éléments de patrimoine à protéger et les préconisations en cas de projet d'aménagement.

Périmètre du plan de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine de Niort

- 1 Denfert-Rochereau
- 2 Alsace-Lorraine
- 3 La Brèche
- 4 Roulage
- 5 Saint-Jean
- 6 Boinot
- 7 Baugier
- 8 Pré-Leroy
- 9 Chanzy





© Bruno Derbord - Couverture © Adobe Stock (et al.) - Chauvet - Service communication communautaire

niort agglo
Agglomération du Niortais



agence paume



CONTACT AGENCE PAUME

psmvniort@agencepaume.com

02 40 20 15 47

ou via le formulaire sur :

<https://psmvniort.wixsite.com/patrimoine>

www.agglo-niort.fr

www.vivre-a-niort.com